

Octobre 2018

Ensemble et en action aux côtés des agents

Sommaire :

Edito

Retour sur le café syndical du 13 septembre : Les agents des finances et les services publics à l'heure de Cap2022

Elections professionnelles

Café syndical le 25 octobre : réforme des retraites

Edito

Notre dernier numéro vous alertait sur l'**attaque massive, d'une ampleur inégalée contre les services publics et les agents que constitue le programme Action publique 2022**. Le café syndical de septembre en a montré tous les aspects.

Depuis, **le projet de budget 2019 confirme nos inquiétudes** : on prétend faire « le choix du travail » alors que c'est précisément le monde du travail qui fait les frais du prochain budget. Quelle injustice, alors même que l'augmentation faramineuse du déficit de l'État est en premier lieu due à la transformation du CICE en baisses de cotisations.

Imposture, quand on prétend mieux servir les usagers alors même que **les coupes dans les effectifs mettent le service public à l'os et font courir les plus grands risques à la qualité et à l'égal accès aux services publics** de santé, d'éducation, du travail, de l'écologie, des finances, etc. Ainsi, sont prévu pour les ministères: **Action et des Comptes publics :-2 283 emplois**, Éducation nationale -1 813 emplois, Travail -1 618 emplois, Transition écologique et solidaire -1 078 emplois, Solidarités et de la Santé -502 emplois, **Économie et des Finances -310 emplois**.

La CGT est porteuse de propositions au service d'un financement pérenne des politiques publiques et des services publics indispensables à leur réalisation. Elle a appelé les salariés, du public comme du privé, les retraités et les privés d'emploi, le 9 octobre à journée de mobilisation interprofessionnelle au service du progrès social. Seule la détermination des agents peut faire reculer le gouvernement. Par la mobilisation et le vote CGT aux élections professionnelles de décembre !

Retour sur le café syndical du 13 septembre : Les agents des finances et les services publics à l'heure de Cap2022

« Les agents des finances et les services publics à l'heure de Cap2022 », c'était le thème d'actualité abordé par les deux invités, Jean Marc Canon, de l'Union fédérale des syndicats de l'Etat (UFSE) CGT et Alexandre Derigny, de la Fédération des finances CGT, au cours d'un café syndical qui a réuni quelques 45 personnes au CASC de Bercy le 13 septembre dernier.

Après la projection du documentaire *Comme à l'usine* sur le quotidien de plus en plus contraint d'agents des services publics, les grands chantiers gouvernementaux sur l'égalité professionnelle, la refonte du contrat social avec les agents publics ou la réforme du système des retraites ont été discutés.



Les deux invités ont clairement posé le contexte du débat : **Une attaque massive, d'une ampleur inégalée contre les services publics et les agents**, avec un passage en force des principales décisions, sous-tendue par un mépris total des principes élémentaires du dialogue social.

L'objectif du rapport Cap 2022 est de réduire la fonction publique aux missions dites « régaliennes » et de la formater pour répondre aux exigences du marché, au moyen de recettes ultra-libérales.

Les objectifs visés :

- la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires
D'ici 2022, 50 000 emplois dans la fonction publique d'Etat et 70 000 dans la territoriale devraient disparaître. Cela annonce une détérioration supplémentaire des conditions de travail et de rémunération, un service public dégradé, le recours au tout numérique.

Nous en voyons d'ores et déjà l'exemple au travers du plan social annoncé à la DGE supprimant 310 postes sur les 430 des pôles E des DIRECCTE. Les agents se verront proposer un plan de départ « volontaire » vers on ne sait quels horizons. De même, à la DGCCRF, 45 postes doivent être supprimés en 2019, alors que le scandale Lactalis a montré récemment au public la nécessité de disposer de services de contrôle indépendants des lobbys industriels.

Pour nous en administration centrale, ce serait l'accélération de la mutualisation des fonctions supports, c'est-à-dire l'abandon, l'externalisation et/ou la privatisation de missions, le regroupement des services, une charge de travail accrue. Le chantier « Mobilité et transitions interprofessionnelles » est l'arsenal destiné à accompagner les restructurations liées aux suppressions de postes, qui comprend notamment les fameux plans de « départs volontaires ».

- une valeur du point gelée, surgelée, congelée

En ce qui concerne les salaires, c'est l'abandon du pilotage de la masse salariale par le point d'indice, la remise en cause des mesures générales et l'essor de la rémunération « au mérite ». Le quasi gel du point depuis 2010 a entraîné une baisse sans précédent du pouvoir d'achat des fonctionnaires, estimée à 10 % en 8 ans.

- Le dépérissement du statut général de la fonction publique et un recours accru aux contractuels

Les attaques contre le statut des fonctionnaires et la généralisation de l'emploi contractuel (cf. encadré) visent à enlever aux agents la possibilité de s'appuyer sur des

règles statutaires qui les protègent de la soumission au pouvoir politique. Car le statut pose un cadre précis, réglementé, avec des exigences et des outils de contrôle. Sa suppression laissera libre cours aux dérives, illustrant par là même le renoncement démocratique (Cf. affaire Benalla commentée ci-joint).

Il s'agit de fait, selon Jean-Marc Canon, d'abandonner la conception même « d'agent public neutre, impartial » pour revenir à celle de « l'agent sujet ».

- Affaiblissement des associations à but social (aide au logement et aux vacances, culture)

Alexandre Derigny a exposé le projet de mutualisation des moyens et des ressources, en vue d'une réduction substantielle de leurs moyens.

- Des CAP et CCP aux compétences réduites

Dans ces instances siègent les représentants des personnels, chargés de veiller aux questions de discipline, de déroulement de carrière, de promotion. En administration centrale des finances, elles ont aussi vocation à se prononcer sur le montant du CIA (prime variable attribuée aux agents de catégorie A). La présence des élus et leur vigilance limite l'arbitraire de l'administration.

Affaiblir les CAP ou les CCP (commissions consultatives paritaires, pour les contractuels), c'est créer les conditions de demain pour que les agents publics, a fortiori contractuels, soient largement soumis à l'arbitraire des employeurs publics et de l'administration pour leur déroulement de carrière et leurs conditions de travail, mais aussi pour leur emploi.

Les moyens de nos luttes

Les échanges avec la salle ont permis d'éclairer les difficultés des services de contrôle de la DGCCRF et de la DGDDI et élargi les problèmes liés aux services publics dans leur ensemble. En point d'orgue, l'interrogation d'une participante quant aux marges de manœuvre des organisations syndicales pour contrer ces attaques en force dans un contexte européen où les carcans des traités s'imposent, a fait débat. La conception de service public en France au service de l'intérêt général est un acquis qui fait suite à des années de lutte, s'appuyant entre autres sur les apports de l'après-guerre et du Conseil national de la résistance.

Alexandre Derigny a conclu sur la nécessaire construction de rapports de force différents, à de nouvelles orientations au service du bien-être des populations et soutenues par une volonté de résistance au crédo libéral, et a appelé à **la mobilisation interprofessionnelle du 9 octobre prochain et à l'intérêt de soutenir la CGT lors des prochaines élections professionnelles du 6 décembre.**



La fonction publique, antidote au cas Benalla

Qui est ce monsieur Benalla, si ce n'est un agent contractuel rémunéré sur les deniers publics ?

Voilà qui éclaire d'une lumière crue, les turpitudes inhérentes aux recrutements de gré à gré dans la Fonction publique et, sans doute la préfiguration de ce que pourrait être le contrat de mission cher à l'exécutif.

Notons d'abord que cette personne, âgée de 26 ans, dont ni la qualification exceptionnelle ni la compétence avérée ne sautent aux yeux, bénéficie d'un salaire brut au minimum (les chiffres varient) près de 3 fois supérieur à celui d'une infirmière en fin de carrière et 2 fois à un professeur des écoles. Et ne parlons pas de la voiture de fonction et de l'appartement !

Relevons ensuite que, sans les révélations des médias, des exactions d'une extrême gravité, connues par les autorités, n'auraient donné lieu qu'à une sanction très modeste, prise dans l'opacité que permettent les conditions d'emploi non statutaires, a fortiori dans les hautes sphères. Ce n'est pas le cas de nombreux fonctionnaires qui, pour des fautes bien moins graves, sont traduits manu militari devant des conseils de discipline et sont frappés de sanctions souvent bien plus lourdes...

Enfin, observons combien il est aisé que, toujours en l'absence de règles, un agent puisse être recasé dans de nouvelles fonctions sans que rien ne démontre ses capacités à les occuper.

Or, en plaidant pour le recours massif aux non titulaires dans la fonction publique, en imposant au parlement des amendements ouvrant tous les postes de direction aux contractuels, c'est bien ce système que souhaite mettre en place le gouvernement.

Le libéralisme étant sans vergogne, précisons que, à l'autre bout de la chaîne, le pouvoir n'aura aucun scrupule à développer une précarité inique et insupportable !

Un recours accru aux contractuels

Les propositions de réforme visent à substituer aux dispositifs statutaires et réglementaires une contractualisation généralisée de l'emploi et de la rémunération. Cela se traduirait par un recours accru aux contrats de droit privé, la mise en œuvre de contrats de mission ou de projet, c'est-à-dire par une forte augmentation de la précarité.



Notre ministère compte déjà 15 % de contractuels.

A l'inverse, la CGT revendique un vaste plan de titularisation et des améliorations des droits et garanties collectives des contractuels.

Elections professionnelles 2018 : C'est pour bientôt !

Les élections professionnelles vont être l'occasion d'exprimer votre attachement à l'avenir de la fonction publique et de nos missions de service public.

Dans le cadre de la préparation des élections professionnelles 2018, la CGT Centrale Finances est à l'écoute de vos préoccupations et revendications

Nous avons mis en place un forum sur notre site internet !

Et bien sûr, nous poursuivons notre écoute dans notre permanence, dans les services et à l'occasion de nos cafés syndicaux.

**LA PAROLE
EST À VOUS**

Ensemble et en action aux côtés des agents



Notre prochain café syndical : le 25 octobre aura pour thème la réforme des retraites

Tout laisse penser qu'un tel système se traduirait par une baisse de la pension pour la majorité des fonctionnaires, même dans l'hypothèse, non confirmée à ce stade, d'une intégration des primes dans la cotisation.

Le président de la République a nommé un haut-commissaire aux retraites, M. Delevoye, pour faire passer l'ensemble des régimes de retraite existant sur un système par points (les cotisations achètent des points, les retraites sont calculées avec la valeur de service des points achetés, comme par exemple à l'IRCANTEC ou à l'ARRCO-AGIRC).

Un projet de loi serait présenté en 2019. La même valeur d'achat et de service serait utilisée pour l'ensemble des régimes. Cette harmonisation rendrait inutile de fusionner tous les régimes de retraite en un seul, du moins dans un premier temps.



De façon certaine, ne plus lier la pension de retraite à la grille de carrière des fonctionnaires ferait perdre au statut des fonctionnaires toute sa cohérence.

La volonté politique du gouvernement d'aligner le public sur le privé conduit à une remise en cause générale du service public et de la défense de l'intérêt général.

Vous recherchez

- ✓ Une date ou un compte-rendu de CAP, de CT ou CHSCT
- ✓ Vos conditions d'avancement ou de promotion
- ✓ Des infos sur les réformes impactant votre service
- ✓ Des actualités juridiques
- ✓ Le point sur le télétravail, le droit à la déconnexion...
- ✓ Des invitations à des conférences, expertises, débats. ..
- ✓ Des informations sur la CGT, nos propositions...



Connectez-vous à WWW.centralefinancescgt.fr !

Vous pouvez aussi nous suivre sur :



[Cgt Centrale Finances](https://www.facebook.com/CgtCentraleFinances)



[@CgtBercy](https://twitter.com/CgtBercy)



[cgtcentralefinances](https://www.instagram.com/cgtcentralefinances)



VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LA !

ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, NOUS SERONS PLUS FORTS

Je souhaite être contacté par la CGT adhérer à la CGT

Nom : Prénom :

Direction/Service :

Tél : Mél @ :

Adresser à :

CGT de l'administration centrale et des services des ministères économiques et financiers et du Premier ministre 120 rue de Bercy -
Télédoc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12 - ☎ : 01.53.18.72.94 syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr